

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 370 05/04/1949

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
5 avril 1949

Numéro JO  
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro  
1 avril 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois, pour en jouir Grillon (Vaucluse), est accordé à M. Richaud (Paul), contrôleur principal du cadre métropolitain des P. T. T. Conformément aux dispositions de l'article 1er du décret n° 47-2035 du 17 octobre 1947 susvisé une majoration de congé de six mois, est accordée M. Richaud (Paul). M. Richaud rejoindra son lieu de congé par première occasion maritime, pour compter du 17 mai 1949, aux frais du budgst local et voyagera en 1er classe (assimilation : 2e catégorie).